



## Hommes et femmes dans l'Église de Rouen, marchons ensemble ...

*La place de la femme dans l'Église – et aussi dans la société – est un sujet récurrent. Des évolutions sont en cours. Notre diocèse y participe de diverses manières, comme en témoigne la consultation synodale.*

*Pendant deux ans, j'ai proposé à trois couples et un prêtre de m'aider dans la réflexion concrète. Nous nous sommes réunis tous les deux mois, invoquant l'Esprit Saint et procédant à des auditions diverses entrecoupées de séance de travail entre nous. Ainsi, nous avons reçu des prêtres, des femmes laïques, parfois engagées pour une féminisation des ministères. Nous avons visité le Père abbé d'un monastère d'hommes et la Supérieure d'un monastère de femmes.*

*Spontanément, le groupe a souhaité que la réflexion porte sur la place des hommes et des femmes, et pas seulement sur celle des femmes. La raison en est double : d'une part, la place des unes peut-elle se réfléchir sans celle des autres ? D'autre part, la question du rapport entre les laïcs, hommes et femmes, et les prêtres et celle du rapport entre les hommes et les femmes sont imbriquées.*

*L'objectif était de recueillir les réflexions et interrogations contemporaines, auxquelles se sont ajoutées les propositions de la consultation synodale, afin de discerner quels pas le diocèse de Rouen pourrait faire pour être davantage fidèle à ce que Dieu veut pour la mission.*

*Je présente ici une synthèse et des pistes ouvertes à cette occasion, y compris quelques orientations concrètes. Des références à l'Écriture et des questions jalonnent le texte pour susciter votre propre réflexion et inciter à débattre. Quelques questions explicites sont proposées pour le faciliter. Je recevrai avec gratitude des contributions au cours de l'année 2023/2024 pour marcher ensemble dans la bonne direction. De même, j'accueillerai les réflexions du Synode sur la synodalité qui se tiendra à Rome en deux sessions, octobre 2023 puis octobre 2024.*

*À ce stade, la réflexion s'ordonne autour de trois lignes directrices :*

- 1. La reconnaissance de la dignité de la personne comme donnée fondamentale ;*
- 2. L'importance de l'humilité et la chasteté, et des dispositions favorisant leur développement ;*
- 3. La pertinence d'intégrer l'altérité à tous niveaux, et notamment dans la vie pastorale.*

## 1. La dignité de la personne humaine, homme et femme, point de repère fondamental

*Homme et femme, il les créa (Gn 1, 27).*

La dignité de la personne humaine, de chaque homme et de chaque femme, se donne à voir tout particulièrement dans la qualité de leurs relations : entre eux, avec le groupe social, avec la nature, avec leur Créateur.

Pour le chrétien, la dignité de la personne humaine s'éclaire d'une manière particulière en Jésus, Fils de Dieu, fils de Marie<sup>1</sup>. Elle prend en effet une dimension divine qui s'épanouira dans le Royaume où il n'y aura plus ni homme ni femme (cf. Ga 3, 28). Ainsi, dès aujourd'hui notre joie est grande de voir en chaque personne humaine un fils et une fille de Dieu, pleinement égaux en dignité. N'est-ce pas en pensant à cela que nous disons « Notre Père ... » ?

Une telle dignité est porteuse d'exigence pour chacun, pour chaque communauté. Nous posons-nous suffisamment la question du respect la dignité de chaque homme, de chaque femme, dans notre manière de vivre la communauté chrétienne ? La question se pose d'autant plus à ceux qui exercent le service de l'autorité.

L'histoire du peuple de Dieu est marquée par les limites et le péché de l'humanité. À tout instant, nous avons à être vigilants, à faire la lumière sur les dérives et à les combattre. Nous avons à reconnaître les insuffisances et à chercher à les supprimer, avec la grâce de Dieu et l'aide de la raison humaine éclairée par la foi.

Nous avons donc à progresser dans le respect de cette dignité, en particulier celle de la femme, mais pas seulement. Faut-il dramatiser le passé, faut-il gommer ou nier toute différence sexuelle, considérer qu'homme et femme seraient en tout interchangeables, suivre l'évolution de la société ou laisser chacun agir selon ses propres désirs ou ses pensées personnelles ? À mon avis, il est simplement temps d'avancer avec toutes nos ressources, spirituelles et évangéliques, avec charité et, surtout, ensemble.

*Pouvons-nous nous interroger paisiblement sur ce que nous souhaitons au fond de nous-mêmes sur ce sujet de la dignité de l'homme et de la femme, en parler avec d'autres et discerner, chacun dans sa sphère d'activité ou de responsabilité ?*

*À l'image de Dieu, il les créa (Gn 1, 27).*

Continuons d'admirer la belle réalité de l'être humain sexué, encore mystérieuse. De nombreux couples, de nombreuses amitiés, de nombreuses familles en témoignent. N'hésitons pas à dire notre joie.

Aujourd'hui, pourtant, l'idéologie du genre jette un trouble sur la nature humaine. Tout en accueillant les interrogations, nous devons garder la distance nécessaire au nom de la beauté même de la création, au nom du Créateur qui nous confie la création.

---

<sup>1</sup> « En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné » (Vatican II, GS 22).

Le fait d'être sexué rend manifeste que personne ne peut se prétendre universel. Chacun vit ainsi la finitude, marqué par le fait qu'il n'appartient qu'à une moitié de l'humanité. Chacun, surtout, vit la joie d'être complété, d'être aimé, d'être rendu fécond par un « autre ». Cette réalité inscrite dans nos vies constitue un appel à l'autre, un appel à l'aide, pour reprendre l'expression biblique : « Je lui ferai une aide qui lui correspondra », dit Dieu (Gn 2, 18). L'altérité sexuelle est sans doute l'altérité humaine la plus profonde, source d'une fécondité essentielle.

Mais l'altérité sans l'humilité fait le lit de l'inégalité ou des abus de pouvoir. De fait, l'humilité et l'altérité se fécondent mutuellement. Nous devrions vraiment nous demander comment, concrètement, notre féminité ou notre masculinité nous rend humble : Qu'est-ce que j'admire en l'autre ? Qu'est-ce que j'attends de l'autre ? Plus largement quelles sont les manières de vivre l'altérité et en quoi l'altérité sexuelle est-elle unique ou complétée par d'autres altérités ?

Le Fils de Dieu, lui-même, s'est risqué à entrer dans l'histoire en se faisant homme-masculin, recevant son être sexué de sa pleine appartenance à l'humanité par sa mère, Marie. Cette masculinité reflète la vérité de son incarnation qui est, au premier chef, abaissement, humilité : « Il s'est anéanti ... devenant semblable aux hommes » (Ph 2, 7). En aucun cas, elle ne traduit une supériorité du masculin. Elle manifeste en revanche le désir de Jésus de vivre sa mission avec l'autre, avec les autres, dans une complémentarité.

*Demandons-nous comment l'histoire d'alliance entre Dieu et l'humanité, en particulier son abaissement, éclaire nos propres histoires humaines d'alliance entre homme et femme ?*

Dans notre dignité de fils et filles de Dieu, nous faisons l'expérience de notre finitude, de l'altérité et du besoin de complémentarité, qui doit nous remplir d'humilité ; et c'est justement cette humilité qui rend l'altérité et la complémentarité vraiment fécondes, et permet la grandeur de l'homme et de la femme, créés à l'image de Dieu.

## **2. S'encourager à l'humilité et à la chasteté**

Pour progresser ensemble, aujourd'hui, les réalités de la vie de notre Église ont besoin d'être regardées en face, sans jugement, sans *a priori*. Le fait qu'être prêtre catholique est réservé aux hommes est aujourd'hui interrogé voire contesté. Comme l'a affirmé le Pape saint Jean-Paul II à la suite du Pape saint Paul VI et l'a répété le Pape François, cela nous est donné. C'est une réalité que nous recevons de Jésus et de son Église<sup>2</sup>.

*Avons-nous pris le temps, quelle que soit notre opinion personnelle, de nous approprier les explications des derniers papes à ce sujet ?*

---

<sup>2</sup> Cf. Lettre apostolique de saint Jean-Paul II *Ordinatio sacerdotalis*, 22 mai 1994 ([https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost\\_letters/1994/documents/hf\\_jp-ii\\_apl\\_19940522\\_ordinatio-sacerdotalis.html](https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/apost_letters/1994/documents/hf_jp-ii_apl_19940522_ordinatio-sacerdotalis.html)) ; Pape François, *La joie de l'Évangile*, 24 novembre 2013, n. 104 ([https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost\\_exhortations/documents/papa-francesco\\_esortazione-ap\\_20131124\\_evangelii-gaudium.html](https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html)).

*Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie... (Jn 20, 21)*

Dès lors, nous devons comprendre la mission des prêtres, dans la suite de Jésus, qui ne peut être décorrélée de son être sexué. Les prêtres, comme Jésus, ne peuvent exercer leur ministère sans l'autre, sans les autres. Leur service ne peut être un en-soi, sous peine de stérilité. Le ministère des prêtres, au service du peuple des baptisés, prêtres, prophètes et rois, trouve sa fécondité dans l'altérité, en premier lieu vis-à-vis de la communauté ou de l'équipe qui lui est confiée et donnée à aimer. Cela nécessite une grande humilité et une chasteté faite de respect, de part et d'autre.

Le ministère des prêtres manifeste, à la suite de Jésus, que l'humanité n'est pas sa propre source et que son salut vient de Dieu. Jésus-prêtre affirme lui aussi qu'il n'est pas sa propre source : il est au service de l'œuvre de son Père distinct de lui-même : « Les Paroles que vous entendez, je ne les dis pas de moi-même ; le Père qui demeure en moi fait ses propres œuvres » (Jn 14, 10). Son altérité par rapport au Père (« je ne les dis pas de moi-même ») engendre leur communion (« le Père qui demeure en moi »).

De manière similaire, en affirmant que le sacerdoce ministériel est réservé aux hommes, l'Église mise sur l'altérité fondamentale qu'implique le fait de n'être que masculin. L'altérité ne fait pas des prêtres des êtres séparés. Au contraire, elle les met en relation. Le ministère des prêtres tend à la communion de tout le peuple de Dieu manifestée dans la communion sacramentelle au même Corps, à la même Coupe.

Le Pape François résume les développements des Papes précédents dans une formule saisissante : les prêtres sont « le signe du Christ Époux qui se livre dans l'Eucharistie », dit-il en reliant ce signe à leur masculinité<sup>3</sup>. L'altérité sexuelle rejoint le mystère de l'Alliance entre Dieu et l'humanité que reflète aussi le mariage et qui s'accomplit dans les épousailles du Christ et de l'Église, célébrées dans l'Eucharistie.

*Avons-nous médité suffisamment la manière d'être de Jésus, face à son Père, face à ses apôtres, face à la foule, dans l'altérité ?*

En même temps, le fait que les prêtres soient des hommes célibataires crée un risque de déséquilibre dans la relation homme-femme au sein des communautés, notamment en faisant croire que leur service, l'exercice de l'autorité, serait seulement masculin. Ce fait même oblige à une plus grande humilité encore, et à une chasteté véritable.

Si cette humilité est sincère, elle devrait engendrer chez celui qui reçoit le ministère d'une ordination le désir de le vivre avec d'autres ministres laïcs, homme ou femme. Quelle joie de partager nos regards différents, nos lectures de la Parole de Dieu, nos appels, nos convictions, nos idées, nos élans pour mieux servir !

---

<sup>3</sup> *La Joie de l'Évangile*, n. 104 : « Le sacerdoce réservé aux hommes, comme signe du Christ Époux qui se livre dans l'Eucharistie, est une question qui ne se discute pas, mais qui peut devenir un motif de conflit particulier si on identifie trop la puissance sacramentelle avec le pouvoir. Il ne faut pas oublier que lorsque nous parlons de pouvoir sacerdotal « nous sommes dans le concept de la *fonction*, non de la *dignité* et de la *sainteté* » (Jean-Paul II, *Les fidèles laïcs*, 30 décembre 1988, n. 51) ».

Seules l'humilité et la chasteté c'est-à-dire un style de relation sans séduction ni rivalité, sans posséder ni être possédé, permet d'exercer le ministère de prêtre dans l'espérance d'une vraie fécondité. La communion, essentielle à la vie de la communauté, en est l'un des fruits.

### 3. Adopter la culture de l'altérité dans le service pastoral

« Ayez beaucoup d'humilité, de douceur et de patience ... », dit saint Paul (Ep 4, 1). Il introduit ainsi la pluralité des dons et de « leurs articulations » (Ep 4, 16 ; Col 2, 19). Le diocèse de Rouen, comme d'autres, a évolué positivement dans la responsabilité confiée à des femmes : directrices de service diocésain, intendantes, membres du conseil épiscopal, présidentes d'association, formatrice au séminaire, etc.

*Cela est-il suffisant ? Comment et pourquoi l'avons-nous fait ? Dans une vraie reconnaissance du génie féminin et le respect de leur dignité ou par manque de prêtres ?*

#### De la pluralité de ministères à la coresponsabilité

Seul Dieu porte la « totalité » du mystère. Dès lors, c'est la pluralité de ministères qui permet l'accueil le plus large des mystères de Dieu et de sa création. Ainsi, il serait bon que les paroisses, mais aussi des associations de fidèles, mettent en place les ministères institués et les ministères reconnus par le diocèse, en interpellant de possibles candidats, hommes et femmes<sup>4</sup>. Afin de bien se tenir éloigné des tentations de pouvoir, il faut veiller à garder un processus d'appel clair, en soignant les relectures, dans lesquelles le ministre s'attache à rendre compte.

*Quels sont les ministères déjà mis en œuvre dans le diocèse ? Quel regard portons-nous sur les serviteurs de communautés ou les délégués pastoraux, par exemple ? Pourquoi utiliser le mot de « ministère » ?*

*Il les envoya deux par deux (Lc 10, 1)*

D'une manière générale, le principe d'être toujours au moins deux ou trois en responsabilité (y compris dans un service diocésain ou paroissial) semble salutaire. Pourquoi trois ? Cela éviterait de superposer les deux relations cleric-laïc et homme-femme qui, toutes deux, sont aussi riches que délicates. Pour que cette relation soit reçue (et non choisie par le responsable), il convient que les deux personnes associées soient choisies ou reconnues par l'autorité qui confie la responsabilité. Loin de les isoler des autres baptisés, ce que l'on pourrait *a priori* craindre, ces binômes ou trinômes sont

---

<sup>4</sup> Les ministères laïcs institués sont, depuis saint Paul VI, le lectorat et l'acolytat auxquels le Pape François a ajouté celui de catéchiste, et les a rendus accessibles aux femmes comme aux hommes. En 2021, après consultation du Conseil diocésain de pastorale et du Conseil presbytéral, j'ai promulgué six ministères reconnus pour le diocèse : délégués pastoraux, serviteurs de communautés, secrétaire pastoral, guide des funérailles, intendant et catéchète.

appelés au contraire à se reconnaître comme quelques-uns au service d'une communauté, elle-même en mission, et dont ils sont membres.

*Comment recevrons-nous ce nouveau visage de l'autorité ou de la responsabilité ?  
Comme fidèle ? Comme pasteur ?*

Outre cela, il est souhaitable que l'évêque, les prêtres et diacres acceptent un regard fraternel, et notamment féminin, sur leur ministère, ce qui est sans doute plus naturel pour les diacres mariés. À mon niveau, je prends des dispositions pour vivre moi-même une visite fraternelle qui portera un regard extérieur sur mon ministère épiscopal. Trois personnes, un évêque, un prêtre et une femme devraient être désignées selon un protocole qui se met en place à la Conférence des évêques de France.

### La pratique heureuse des conseils

*Tous étaient assidus à la prière, avec des femmes (Ac 1, 14)*

La collaboration d'hommes et de femmes dans les responsabilités est une heureuse voie pour accueillir plus pleinement la volonté de Dieu sur notre Église. Beaucoup font l'expérience des regards complémentaires féminin et masculin sur les situations ou sur les personnes, et des génies différents dans la contemplation et l'action. Il y a de nombreuses manières d'exprimer l'identité féminine ou masculine. Certains, par exemple, relient volontiers l'identité féminine à la maternité (don, gratuité, écoute, présence, compassion ...) et l'identité masculine à l'action (réaliser des projets, avancer, mettre un cadre, protéger ...). En accueillant cette réalité, n'oublions pas que chacun d'entre nous a une part de féminin ou de masculin.

En tous les cas, l'écoute et le respect mutuel, qui inclut une part d'étonnement, permettent une vie ecclésiale plus dynamique. Nous veillerons à ce que tout conseil ayant autorité, ou entourant une personne ayant autorité, soit composé d'hommes et de femmes de manière significative. Cela est vrai d'une équipe d'animation pastorale comme d'un conseil paroissial économique ou une équipe de catéchistes. Ensemble, ils scrutent la Parole et accueillent l'Esprit Saint, partageant leurs points de vue, leurs ressentis comme leurs idées.

*Chacun d'entre nous pourrait-il exprimer ce qu'est pour lui le masculin et le féminin ?*

### Scruter la Parole de Dieu ensemble

Dans l'année « Marcher avec la Parole » qui s'ouvre, il est souhaitable que se fassent entendre les différentes manières de recevoir la Parole de Dieu, de la comprendre, de la proclamer, d'en témoigner, au masculin et au féminin, même si cela ne remet pas en cause le fait de réserver l'homélie au prêtre qui préside l'Eucharistie. En effet, le prêtre est là pour manifester que les deux tables de la Parole et de l'Eucharistie ne font qu'une, dans la présence unique du *Verbe fait chair*, la Parole faite corps. Il en va de même quand le diacre qui prêche assure le service de l'Eucharistie ensuite, manifestant la même unité dans le service.

Pour autant, à bien d'autres occasions, il est louable que des laïcs, hommes et femmes, puissent commenter la Parole de Dieu et enseigner à partir d'Elle. C'est le cas dans notre diocèse en catéchèse ou à l'occasion des obsèques. D'autres liturgies de la Parole devraient le proposer, néanmoins en réservant toujours le dimanche matin à l'assemblée eucharistique.

*Avons-nous déjà lu ou entendu des commentaires de la Parole faits par des femmes et des hommes laïcs ? Comment les avons-nous reçus ?*

#### Des groupes non mixtes toujours ouverts sur les autres

Bien des groupes se réunissent de manière homogène, hommes ou femmes, garçons ou filles. Nous connaissons par exemple les communautés de consacrés. Elles vivent cette homogénéité comme une chance pour développer et vivre leur célibat ou leur spécificité. Nous connaissons aussi l'action catholique féminine (ACF), les pèlerinages des pères de famille ou la prière des mères, ou d'autres fraternités et équipes entre hommes, entre femmes.

Ces groupes homogènes doivent apprendre aussi à accueillir des exceptions et le regard de personnes de l'autre sexe, bref à être ouverts. Bien sûr, la prudence impose de définir des moments et des protocoles clairs. Les monastères le vivent déjà, en accueillant des visiteurs ou du personnel de l'autre sexe.

Dans les assemblées dominicales, il est nécessaire que soit manifeste l'égalité des hommes et des femmes baptisés. Hormis le ministère du prêtre, les services de la communauté comme les lieux ne sont pas réservés à l'un ou l'autre sexe même s'ils ont leur spécificité. Ceux qui proclament la Parole, les ministres extraordinaires de la communion ou ceux qui accomplissent un autre service sont indifféremment homme ou femme, garçon ou fille, par principe, même si, dans la pratique, pour des raisons pédagogiques ou psychologiques, il peut être pertinent de privilégier l'homogénéité.

*Quelle expérience avons-nous de groupes masculins ou féminins ? Qu'est-ce que cela apporte ?*

La pluralité des ministères, la coresponsabilité, homme et femme, les conseils et le respect des identités masculines et féminines sont de bons chemins pour, avec humilité et dans la chasteté réciproque, vivre la richesse des mystères de Dieu, la fécondité de l'Évangile et la mission de notre Église.

En frères et sœurs, sachons nous entraider

*Va lui faire des reproches, seul à seul (Mt 18, 15)*

Nous devons avoir une attention particulière, sans naïveté, sur les réelles dérives engendrées par notre péché ou nos défaillances. Les abus de pouvoirs doivent être corrigés, d'abord par un exercice de charité fraternelle. Toute personne, baptisée ou non,

est en capacité d'interroger un frère ou une sœur avec bienveillance. Apprenons-le davantage en sollicitant les membres des communautés et en développant une formation à une juste correction fraternelle. Elle exclut la délation mais pas le recours à l'autorité.

Parce que ce sont des attitudes et des styles de vie qu'il faut faire évoluer, notre meilleure ressource est l'Évangile. Jésus pose des gestes, prend des attitudes non pour contrecarrer des lois et des coutumes mais pour les accomplir en les dépassant, et rejoindre son beau projet créateur : « N'avez-vous pas lu ceci ? Dès les commencements, le Créateur les fit homme et femme », dit-il aux pharisiens (Mt 19, 4).

Prenons le chemin dans la douceur et la joie, avec la Parole de Dieu. En tous les cas, je suis heureux de partager le mien avec vous. De la Vierge Marie à Marie-Madeleine, nous pouvons encore recueillir des enseignements nouveaux.

✠ DOMINIQUE LEBRUN

Le 15 août 2023.